

# La lettre d'information sur les travaux de déstockage

N°11 - JUIN 2015

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



**Alain ROLLET**  
Liquidateur  
amiable des  
MDPA

*Ce mois-ci a encore connu plusieurs phénomènes de dégradation des terrains et des complications du déstockage. Les risques pour les intervenants augmentent fortement et la vitesse d'extraction des colis de déchets s'en trouve considérablement réduite mais nous espérons qu'il ne s'agira que d'un épisode passager de quelques dizaines de mètres et que nous retrouverons de meilleures conditions plus loin.*

*Ces endommagements de la tenue minière nous semblent liés aux anciennes exploitations de la potasse réalisées plus de 23 mètres au-dessus du bloc 21. Une modélisation fine en trois dimensions faite très récemment par l'INERIS conduit néanmoins cet institut à conclure que ces dégradations seront rencontrées dans tout le stockage.*

*Les pronostics d'avancement sont encore à ce stade aléatoires mais nous nous efforçons de respecter les instructions du Ministère. Par ailleurs, nous travaillons à renseigner les experts qui étudient notre dossier de fermeture.*

*Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.*

## LES CHIFFRES DU MOIS

Depuis le début des expéditions pour le restockage à Sondershausen, **38 camions** ont transporté **776 tonnes de déchets** jusqu'à cette mine de sel allemande. Ces déchets représentent **2,43 tonnes de mercure** soit **5,10 % de la quantité de mercure** à extraire dans le scénario de retrait de 93 % du mercure.

## DES DIFFICULTÉS LORS DU DÉSTOCKAGE

Le 3 juin dernier, l'équipe de l'après-midi de l'opérateur en charge du déstockage des déchets boulonnait le toit décollé dans l'allée 1 du bloc 21 quand elle a constaté un fort risque de chute.

Le toit décollé se présentait sous forme de biseau et sa partie la plus fine risquait de tomber sur les opérateurs. La plaque instable (1), d'un poids supérieur à la tonne, a pu être abattue avec une barre à purger (2). Cela traduit la grande fragilité du toit et des essais sont en cours avec des engins adaptés pour abattre les parties dangereuses.

Néanmoins, ces opérations ne peuvent avoir lieu qu'en zone décontaminée (zone verte) car les engins miniers sont très difficiles à décontaminer. Il faut donc utiliser d'autres moyens pour consolider provisoirement le toit lors de l'extraction des déchets en zone rouge et c'est dans ces circonstances que le risque minier est prépondérant.

Ce décollement de toit est corrélé au fluage du sel gemme (sa capacité à se refermer sur les vides) et au vieillissement des galeries, tout comme les fissures verticales traversant les galeries au droit des piliers. Un soutènement plus dense par pose de lames à intervalles resserrés et boulonnage densifié a été mis en place pour sécuriser cette allée qui devra rester longtemps ouverte.



(1)



(2)

## ACCIDENTS ET BLESSURES SUR LE CHANTIER

Au cours des six dernières semaines, nous avons fait appel à quatre reprises aux services de secours pour prendre en charge des agents intervenant sur le site. Deux blessés sans gravité ont dû être pris en charge pour des blessures à l'œil et deux autres pour des malaises survenus au fond.

Les longs mois de préparation de ces interventions avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Haut-Rhin ont permis des interventions des sauveteurs et soignants rapides et efficaces. Les exercices réguliers sur site et en fond de mine, ainsi que le matériel spécifiquement acquis pour le sauvetage au fond, concourent à l'efficacité de ces interventions.



## DES ESSAIS SONT EN COURS DANS L'ALLÉE 2

Les décollements du toit sont également observés à front des allées 1 et 2, parfois sur plusieurs niveaux.

Quand ces décollements se conjuguent avec une fissuration verticale (3) ou avec une mise en tension entre les parements latéraux, ou encore avec un contact direct avec les colis de déchets (4), ils constituent un risque aggravé de chute pour les opérateurs.



(3)



(4)

Nous expérimentons dans l'allée 2 avec l'entreprise SAARMontan des méthodes permettant de sécuriser et de réduire le temps d'intervention des opérateurs sous ces toits décollés. Des boulons en fibre de verre ont été utilisés pour tenir provisoirement le toit avant de le haver (le creuser) avec la petite machine d'abattage récemment acquise, de marque Alpine, ou avec une Volvo (5). Des étançons hydrauliques individuels, plus rapides à mettre en place, vont être introduits pour remplacer ces boulons provisoires.



(5)

Parallèlement, les opérateurs vont être formés à intervenir dans ces situations délicates en réduisant la durée de leurs interventions et en plaçant un observateur en retrait comme lors du traitement d'un éboulement.

## DES RÉPARATIONS ET DES INVESTISSEMENTS

La machine du puits Joseph qui fait descendre la cage (l'ascenseur) depuis 1912 est une vieille dame. A plusieurs reprises, elle a fait l'objet d'améliorations et de modernisations. En 1999, elle a profité de l'arrêt du puits Ungersheim 2 pour récupérer la poulie Koepe bi-câble, de 3,20 m de diamètre, et son moteur de 478 kW (installé initialement à Ungersheim en 1986).

Ces équipements, trentenaires, présentent des signes de vieillissement et sont incompatibles avec les matériels modernes aujourd'hui manufacturés. Sans arrêter le chantier de déstockage, en intervenant le samedi lorsque cela est possible, les installations sont modifiées, améliorées et sécurisées. La vétusté des installations conduit parfois à des pannes qui paralysent toutes les activités. Ainsi, ce 1<sup>er</sup> juin vers 18 h, un

disjoncteur de commande de la machine Joseph est tombé en panne. Les opérateurs ont été évacués du fond par le puits Else (après 15 mn de marche dans les galeries) par groupe de 8. Le dépannage s'est poursuivi jusque tard dans la nuit et la machine a retrouvé son jus pour le poste du matin.

Par ailleurs, ce samedi 13 juin 2015, un groupe électrogène de secours (en cas de panne sur le réseau public d'alimentation électrique), fonctionnant au fuel et développant 250 kW, a été installé au niveau de la machine Joseph et les premiers tests ont été réalisés. Cet équipement garantira une seconde alimentation électrique de la machine Joseph et assurera, si nécessaire, le fonctionnement de la machine et l'évacuation de la mine par la cage. Il permet de répondre à la mise en demeure de la DREAL.

## LA TIERCE EXPERTISE PRESCRITE PAR M. LE PRÉFET DU HAUT-RHIN

Suite au dépôt du dossier de fermeture du stockage, après déstockage partiel, le Préfet du Haut-Rhin a prescrit aux Mines de Potasse d'Alsace une tierce expertise destinée à examiner le dossier.

Une équipe de tiers experts constituée de l'expert hydrogéologue français ARTELIA, de géochimistes et géomécánicos allemands K-Utec et IfG a été missionnée.

Suite aux problèmes miniers ayant restreint le déstockage au droit de la recoupe 8 du bloc 21, le Préfet a demandé à ce que le tiers expert

procède à une analyse technique de la poursuite des opérations de déstockage. Cette analyse devra en particulier étudier la situation de la recoupe 8 du bloc 21, et une restitution sera faite sur cette question lors de la commission de suivi de site du 8 juillet 2015. Ce 17 juin, l'expert allemand K-Utec, en charge notamment des expertises minières des centres de stockage souterrain en mines allemands, est venu visiter le stockage et recueillir les informations nécessaires pour répondre à cette première demande de M. le Préfet.



### Contact

StocaMine-Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 84 00 - [c.schumpp@mdpa.fr](mailto:c.schumpp@mdpa.fr) - [www.stocamine.com](http://www.stocamine.com)

Directeur de la publication : Alain Rollet – Crédits photos : © MDPA 2015 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.